

LA DÉFENSE

DES

VICTIMES POLITIQUES

Bulletin des Groupes d'Action contre la répression et la terreur

DIRECTION :

55, rue du Fg Montmartre, Paris-9^e

Téléph. : Trudaine { 77-41
77-42

On est prié de reproduire
les articles et informations
publiés ici.

102199 III

Le 24 Juin 1926.-

CE NUMERO EST CONSACRE

A LA

SITUATION EN POLOGNE

Sommaire du n.º 2.-

- 1^o-La confession d'un agent provocateur.
 - 2^o-Les massacres de chômeurs.
 - 3^o-Traitement des détenus dans les prisons.
 - 4^o-La prison de la Croix-Sainte.
 - 5^o-Wronki et Bialystock.
 - 6^o-Un grand procès à Wilna.
-

LA CONFESSION D'UN AGENT PROVOCATEUR.

S'il fallait dresser un acte d'accusation contre les organisateurs de la terreur blanche polonaise, il n'en faudrait pas d'autre que le document publié ci-dessous, il constitue la preuve de la façon dont le fascisme de là bas s'entend à organiser les complots et les assassinats d'innocents.

On ne manquera pas de le lire avec intérêt et de penser qu'Up-ton Sinclair dans 100 %... n'avait rien vu.

Lettre du provocateur Jancewicz.

au député au Sejm Basil Gogula.

Monsieur le Député,

Dans le district de Nowogrodek on entend partout dire: "Jancewicz est un provocateur, Jancewicz a jeté 1000 personnes dans les cachots " etc... Si l'on considère les choses superficiellement sans en rechercher les causes, on peut les croire vraiment telles. Je vous prie donc de m'écouter pour savoir comment tout cela s'est passé.

Je travaillais comme instructeur du Parti "Wyswolenie" (Parti Libérateur) La guerre avait eu une influence négative sur ma constitution d'esprit. Je ne possédais aucun moyen de vivre, et n'avais pas beaucoup envie de travailler physiquement. Je me laissais donc facilement convaincre par l'agent secret Weraxa et devins agent de la Défensive à Nowogrodek. Je reçus comme tâche la découverte d'un soi-disant complot mis en oeuvre par une organisation secrète blanc-russe, ennemie de l'Etat. La chose devait être rapidement faite et je n'avais ni le temps de découvrir le complot, ni la possibilité de savoir comment organiser cela. On me donnait un délai très court, me menaçant de ne recevoir aucun zloty si je ne livrais aucun document. D'un autre côté, on ne promettait au cas où je découvrirais cette organisation secrète 5.000 dollars et la possibilité d'habiter sous un faux nom à Posen. On me montrait, pour m'encourager, des montagnes d'argent. Cela me décida au début à trouver quelques faits et lors même que les perquisitions et enquêtes ne donnaient aucun résultat, on était très content de moi dans la Défensive. On me payait un salaire très élevé, plus élevé que celui promis et l'on me faisait don de sommes importantes. Je me faisais une vie facile; je ne découvrais pas l'organisation secrète et n'arrivais rien à savoir d'elle. Je passais la plus grande partie de mon temps à boire en compagnie de mon collègue Weraxa; je tombai complètement sous son influence; il me dépaignait une existence pompeuse, un avenir riche et désœuvré.

Le 27 Mars 1925, j'étais arrêté par la Défensive. Au début on me traita amicalement et l'on me donna de l'eau de vie. Mais plus tard on commença à me battre. C'était chaque fois des mauvais traitements plus durs. On exigeait de moi la découverte du complot et la remise des soi-disant organisations de révolte blanc-russes pour lesquelles on me promettait les 5.000 dollars et la libération immédiate. Au cours des deux derniers mois, j'avais reçu la somme de 660 zlotys. Je voyais clair, je devenais une victime de mon Maître Weraxa. Je ne pouvais rien trouver, ne connaissant

aucune organisation autre que le "Wyzwolenie" et le "Parti Indépendant Paysan" et de ces partis mêmes, je ne savais pas plus qu'une autre personne lisant les journaux. Les mauvais traitements s'aggravèrent, mais je ne pouvais rien dire. Alors on se servit des supplices par le courant électrique. Mes forces m'abandonnèrent. Il me semblait que mes os se détachaient, des crampes de muscles terribles paralysaient mes membres. La douleur était intenable. Je perdais connaissance à plusieurs reprises. Pour mettre fin à mes supplices je ratifiai tout ce qu'on exigeait de moi: je dis tout ce qui pouvait intéresser la Défensive. Mes dires étaient en partie inventés, en partie la confirmation de ce que la police prétendait. C'est de cette façon que je confirmai que les personnes suivantes prenaient part à la conspiration: . . .

Mr. Makowski, les députés au Sejm Holowatsch, Rogula et Sobolewski et une centaine d'autres personnes encore. Après cet interrogatoire des agents de la Défensive, je ne parlai plus de la chose à quiconque. Plus tard j'étais convoqué devant le juge d'instruction. L'interrogatoire avait lieu dans le bâtiment de la Communauté de Nowogrodek, dans un bureau de la Défensive, on l'on m'amena en sortant de la cave qui me servait de prison et où je fus 6 jours durant torturé de la plus horrible façon. La présence d'agents de la Défensive pendant l'interrogatoire me jeta dans un tel trouble que je confirmai encore une fois devant le juge d'instruction les dires que j'avais faits auprès de la Défensive. Je dois dire ici que pendant deux jours entiers la police me prépara à cet interrogatoire. Jours et nuits deux agents étaient continuellement présents et m'apprenaient à dire ce que je devais déclarer auprès du juge d'instruction. On me donnait à boire, de l'eau de vie constamment et l'on me promettait la liberté si j'étais prêt à répéter les aveux au juge. Juste avant ma comparution on me donna encore à boire, si bien que c'est en état d'ébriété que je fis des aveux. Le 1er Avril, j'étais conduit dans la prison de Nowogrodek et le 2 Avril arrivaient déjà les premiers prisonniers. J'étais isolé et pourtant il me suffisait de me montrer dans la cour pour qu'une nuée de sifflets et de coup se fissent sentir. Le 2 Mai je recevais un coup violent sur la tête qui me laissait une profonde blessure. On me banda la tête et on déclara que le coup avait été fait par vengeance. A l'interrogatoire du tribunal régional, je faisais la même déposition.

Quelques temps après, ma blessure guérissant, je commençais à me tranquilliser, mais des remords m'assaillirent, je voyais la vérité dans toute son horreur. Un abîme s'était creusé pour mes victimes innocentes. Je me décidai à agir selon ma conscience et mon sentiment de justice. J'envoyai cette fois-ci des aveux véridiques au procureur du tribunal d'appel du district et à la Cour du tribunal. Je fus soumis à une commission médicale qui trouvait malgré les 5 mois écoulés, les marques des supplices dont j'avais été la victime. On releva 5 cicatrices dont une de la longueur de 10 cm, les autres de différentes grandeurs. Le tribunal mettra tout à jour. Dans la salle de justice, en présence du juge et des témoins, je vous montrerai, Monsieur le Député, les traces des tortures que j'ai subies et vous pourrez voir que les souffrances que j'ai supportées sont des plus inhumaines. Elles avaient tué en moi le sentiment de la responsabilité pour tout ce que j'avancé.

L'auteur principal et l'initiateur de mes faux aveux a été justement le commandant de la Défensive, le commissaire Kutzuper; j'ai été maltraité par l'Agent Jan Wolnicki qui pour me tromper se faisait appeler Janusch Dembzi et par deux autres agents dont je ne connais pas les noms, mais que je pourrais reconnaître. Vous pouvez vous servir, Monsieur le Député, du matériel contenant les aveux que j'ai écrit en prison et que j'ai envoyé aux tribunaux, au procureur du tribunal régional de Wilna et Nowogrodek, au Tribunal d'appel et à la Cour du Tribunal. Jusqu'à présent je n'ai reçu aucune réponse et les victimes de ma mauvaise action gémissent toujours en prison.

Je suis peut être indigne, Monsieur le Député, de me faire pardonner ma faute par vous, que j'ai dénoncé si cruellement. J'espère par contre que ce que je vous écris vous aura convaincu que j'étais sous l'influence d'une volonté étrangère et sous la pression de souffrances physiques insupportables que j'ai dû subir auprès de la Défensive.

En ce moment, je maudis mon action. Je suis incapable de décrire tout cela concrètement. C'est ici une partie seulement de mes arguments, le reste, Monsieur le Député, vous aurez à l'entendre plus spécialement et plus justement dans la salle du tribunal.

Je vous prie, Monsieur le Député, de m'apporter votre aide morale et d'aider ainsi à la justice.

signe: Bronislaw Jancewitsch.

LES MASSACRES DE CHÔMEURS

Voici une éphéméride tragique, qui montre la manière dont le gouvernement polonais s'entend à faire respecter les droits élémentaires des ouvriers.

Dès son accès au pouvoir le cabinet de coalition interdit, le 21 Novembre 1925 exactement, les meetings et les démonstrations annoncés par les syndicats contre la fermeture des usines et contre le chômage.

Telle est cette liste sanglante:

Le 16-12 charge de la police contre une manifestation de chômeurs devant l'Hotel de ville de Zawiercie. Résultat : de nombreux blessés, parmi eux une femme piétinée et de nombreuses arrestations.

Le 17-12 toujours à Zawiercie la police emploie les gaz contre une démonstration de sept mille chômeurs. La foule prise de panique se jette à terre et commence à fuir, mais il y a de nombreuses victimes et 35 arrestations.

A Varsovie, charges de la police, le 17 Décembre sur plusieurs points de la ville contre les démonstrations de chômeurs.

Parmi les nombreux blessés des femmes et des enfants, 23 arrestations.

Dans la nuit du 18, 64 perquisitions et 100 nouvelles arrestations.

Dans la journée du 18, charges brutales de la police contre un cortège de chômeurs composé pour la plupart de femmes.

Le 19-12 attaques de la police contre des cortèges de chômeurs devant les halles, et dans le faubourg de Cracovie. De nombreux blessés gravement atteints et plus de 25 arrestations.

Le 30-12- charges de la police à pied et de la police montée sur un millier de chômeurs saisonniers. Des blessés et des arrestations.

Le 8 Janvier 1926, attaques de la police contre 2.000 chômeurs manifestant devant l'Hotel de ville. De nombreux blessés et de nombreuses arrestations.

Les 9 et 10 Février sanglants incidents à Kalisz provoqués par la police et la troupe : 1 chômeur tué, une cinquantaine d'autres grièvement blessés, de nombreux chômeurs légèrement blessés et une centaine d'arrestations.

A Budgoszez le 13 Février à deux reprises la police charge une manifestation de plusieurs milliers de chômeurs. De nombreuses victimes, 6 arrestations, dont celle d'une femme.

A Wloclamok, la police et la troupe attaquent une démonstration de 2.000 chômeurs se rendant devant l'Hotel de ville après avoir tenu un meeting. Les soldats frappent la foule à coups de baïonette.

De nombreuses victimes et les militants arrêtés.

Le 24 Mars les chômeurs manifestant devant l'Hotel de ville de Vilna. Une arrestation.

Le 30 Mars le police a pied et à cheval charge contre un millier de chômeurs réunis devant l'Hotel de Ville de Zawiercie.

Le 31 Mars, à Strjy (Galicie) la police massacre dans le palais du gouverneur (Starosta) des chômeurs venus réclamer du pain et du travail. La police tire trois salves sur la foule compacte de chômeurs et fait de nombreuses victimes parmi eux. Il y eut 12 morts dont une femme, de nombreux blessés luttent entre la vie et la mort. 44 arrestations opérées.

Le même jour à Sosnowiec la police attaque brutalement 800 chômeurs rassemblés devant le bureau de placement. Il y a 100 arrestations.

Le 6 Avril, charge brutale de la police à Lwof contre la foule composée surtout par des femmes de chômeurs. II arrestations.

Le même jour à Lubbin, la police montée charge un millier de chômeurs parmi lesquels il y avait beaucoup de femmes. Plusieurs chômeurs sont grièvement blessés, une dizaine s'en tire avec des blessures plus légères. Il y a 47 arrestations.

Le 10 Avril les ouvriers chômeurs du bâtiment manifestant à Lwof devant l'Hotel de Ville. La police charge brutalement la foule des manifestants qui défilait tranquillement. Il y a plusieurs blessés, 25 arrestations dont celle d'une femme de 70 ans. Les chômeurs arrêtés sont poursuivis.

Le 12 Avril à Lodz la police disperse 500 chômeurs démobilisés venus se faire inscrire à l'Office de placement. Ces derniers forment un cortège mais la police charge et les disperse.

Le 13 Avril la police disperse à Varsovie devant l'Office Central de Placement les cortèges venant des offices de la rue Leszno et du faubourg de Powoncki. La Police attaque à nouveau place Donbrowski, devant le Ministère du Travail. Il y a une quinzaine de blessés, un homme est piétiné par la foule. On opère 70 arrestations dont 10 femmes.

Le 15 Avril, il se produit de nombreuses collisions et la police et la foule des chômeurs, notamment devant l'office de Placement de la rue Ciepla et dans le faubourg de Praga, rue Ogrodowa. De nombreux chômeurs sont blessés. Un groupe de chômeurs s'empare d'armes qu'il prend dans un dépôt de la rue Krolewska, la police les poursuit et arrête environ deux cents d'entre eux. Le total des arrestations atteint ce jour le chiffre de 300 personnes.

Le 17 sur la place du marché de Posen la police disperse un fort groupe de femmes et d'enfants de chômeurs venus dans l'intention de manifester devant l'Hotel de ville.

En tout 65 charges et salves de la police, 13 chômeurs tués, environ 250 grièvement et légèrement blessés et près de 1.100 arrestations.

Voici le résultat de la lutte contre les chômeurs, dont peut s'enorgueillir le gouvernement de coalition polonais.

Ceux qui se sont rendu coupables de telles violences et de tels crimes envers les chômeurs qui ne réclamaient que du pain et du travail ne peuvent pas rester impunis.

-COMMENT SONT TRAITES LES DETENUS DANS LES PRISONS-

A Bialystock l'emploi brutal de l'alimentation artificielle dès le deuxième jour de la grève de la faim doit être surtout retenu. On ouvrait la bouche à l'aide d'un ustensile en fer, aux prisonniers qui refusaient de prendre de la nourriture. Des plaintes ont été élevées contre la direction de la prison pour avoir causé la mort de quelques prisonniers par cette méthode d'alimentation artificielle pendant une grève de la faim.

A Lemberg, les prisonniers politiques en prévention, hommes intelligents possédant une éducation universitaire, ont la tête complètement rasée immédiatement à leur arrivée. L'employé du tribunal Krause déclarait cela un simple moyen hygiénique, lors même que les autres prisonniers sous sa surveillance, ne subissaient pas cet affront.

On constate également des actes de violence contre la personne des prisonniers politiques dans la prison de Lublin.

Mais les faits les plus importants ont été ceux de la prison de Wlodslawek. La commission d'enquête a réussi à découvrir que des coups avaient été donnés par un groupe de policiers. Ce groupe de policiers avait été envoyé dans cette prison dans le but d'apaiser les prisonniers qui protestaient contre un ordre nouveau décrété par le procureur. Selon l'opinion de la commission le procureur serait fautif de ces faits.

A Lodz dans la prison de la rue Kopernikuss, la direction de la prison n'emploie pas les peines de cachot dans les cas exceptionnels, mais en fait une règle, alors que le cachot selon les règles de la prison est interdit (les cachots se trouvent dans une cave sombre, humide et très étroite) Sur 130 peines disciplinaires au cours de 5 mois, 90 étaient des peines de cachot, sans que le médecin ait été consulté sur l'état de santé du prisonnier ainsi que l'exige le règlement.

-LA PRISON DE LA CROIX SAINTE.-

Cette prison se trouve sur la grande colline de Lya Gora et est entourée d'une forêt. Bâtie en granit, elle est d'une humidité insupportable, si bien qu'hiver, comme été, l'eau coule le long des murs. Du temps du Tzar, on n'amenait dans cette prison que des inculpés devant purger une peine ne dépassant pas trois ans et dont on voulait se débarrasser, parce qu'on était d'avis à cette époque, qu'un être humain ne pouvait passer plus de trois années dans cette prison.

Sous le régime polonais, par contre, ce sont les condamnés à perpétuité qui y sont internés. Mais les conditions qui leur sont faites abrègent rapidement leur triste existence.

Les prisonniers n'ont pas même la possibilité de recevoir des paquets de leurs parents et pourtant les conditions climatériques là bas, exigent une bonne alimentation. Ils ont reçu les membres de la commission d'enquête en pleurant, les suppliant de faire augmenter la ration légale. Les députés ont constaté dans presque chaque cellule l'existence de détenus souffrant de maladies d'yeux, causées selon l'affirmation du médecin de l'établissement, par la phtisie des prisonniers due à l'indifférence de l'alimentation.

Du fait de l'éloignement de toute ville (la plus proche est à 4 heures de voiture par champs et montagnes) le transport des vivres est des plus coûteux.

La mortalité des prisonniers est effroyable. Au cours de l'année 1923, 78 sont morts. De Janvier à Juin 1924, 51 décès.

On voit donc que dans le courant d'une année, le tiers des prisonniers a succombé. Mais Monsieur Ciomacki ne transfère pas les prisonniers de la Croix Sainte. Il en envoie de nombreux, au point qu'actuellement il n'y a pas 300 mais 400 détenus. Ce ne seront donc plus 100 mais 150 détenus qui mourront annuellement.

WRONKI ET BIALYSTOCK

Outre la prison de la Croix Blanche, il est deux établissements pénitenciers qui font trembler d'horreur les malheureux inculpés menacés d'y être détenus; Wronki et Bialystock. On aura assez dit de la première, lorsqu'on aura répété les phrases que prononça à son sujet le député Sobolewski: " Comme ancien prisonnier, a-t-il déclaré, je prétends sur la foi de nouvelles qui ne sont parvenues et que j'ai collectionnées, que Wronki est l'effroi des prisonniers de toute la Pologne. "

Mais pourtant, il se trouve que les prisonniers préférèrent Wronki à Bialystock. Et en effet les prisonniers politiques qui après leur grève de la faim à Bialystok étaient transférés à Wronki ont déclaré que les conditions d'existence dans cette dernière sont meilleures que dans la première. Quelle est donc cette existence à Bialystok ? Là les prisonniers politiques au cours de leur grève de la faim ont été nourris de force. A l'aide d'un instrument de fer, on leur ouvrait la bouche pour y introduire la nourriture. Par suite de ces procédés 4 prisonniers sont morts. Là encore, des prisonniers, Wojcik et d'autres, se sont suicidés ne pouvant plus supporter leurs horribles souffrances. Il n'est pas étonnant que les prisonniers blancs-russes en sortant de cet enfer aient eu l'impression au premier moment que Wronki était mieux.

UN GRAND PROCES à VILNA

Le procès Ronkocichek a commencé à Wilna le 15 Juin. L'accusé est poursuivi en vertu de l'article 108 sur la haute trahison, pour soi-disant avoir livré aux bolcheviks un agent secret polonais.

En vérité l'affaire est tout autre.

Pendant les journées célèbres d'Avril 1919 qui connurent tant de massacres d'innocents, entre autres victimes, fût assassiné un certain Salomon Ronkocichek. Le frère du malheureux qui connaissait parfaitement l'identité du meurtrier s'adressa aux autorités polonaises pour obtenir justice. Mais toutes ses demandes furent inutiles.

Un peu plus tard tandis que les armées soviétiques occupaient la ville, le frère de la victime obtint l'arrestation du coupable qui fut condamné à mort.

Lorsque Wilna passa une seconde fois au mains des Polonais, Ronkocichek fût accusé d'avoir livré des habitants aux bolcheviks, ce qui lui valut d'être immédiatement appréhendé. Il a fallu attendre 1926 pour que l'affaire passât devant les Assises.

La thèse de la partie civile, soutenue par des avocats de Varsovie et par M^eTchernikhow de Wilna, est que l'agent secret avait parfaitement le droit en 1919 de tuer des citoyens qu'il jugeait ne pas être "loyaux"
